Etat d'alerte sur les associations des Hautes-Alpes

Le désengagement de l'État et des collectivités met en danger l'équilibre économique des structures associatives. Services aux populations, action sociale, sport, culture, insertion, loisirs, prévention,



développement local... les secteurs sont touchés dans leur ensemble par cette logique. Cette baisse des financements publics apparaît d'autant plus insupportable qu'elle intervient dans un contexte de tension sociale au sein duquel les associations ont un rôle essentiel à jouer (démocratie, emploi, culture, sport...).

Nous décrétons donc un **état d'alerte** à partir du 1^{er} septembre 2016 et jusqu'au 1^{er} mars 2017.

Nous demandons la déclinaison dans le département de la « **Charte d'engagements réciproques** », signée au niveau national le 14 février 2014 entre l'État, le Mouvement associatif et les représentants des collectivités territoriales. Elle a pour objectif une meilleure reconnaissance des associations et un renforcement de leurs relations partenariales avec l'État et les collectivités territoriales dans la poursuite de l'intérêt général.

Bénévoles, professionnels, usagers, mobilisons-nous pour nos associations!

Pour rejoindre ou vous informer sur la mobilisation : www.udess05.org / 06-95-30-64-85